

Constitution / SASU / Kaya Lounge

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

4 décembre 2025



Annonce n°2025/12/07

Il a été constitué une société par action simplifiée avec les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU).

Dénomination : **Kaya Lounge**

Siège social : 17 Appartement de la Marina 97190 Gosier

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Capital : 2.500 euros

La société a pour objet : restauration sur place et vente de boisson, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Présidente : Mme Nady RACON, demeurant au 17 Appartement Les Jardins de la Marina 97190 Le Gosier

Exercice du droit de vote décisions de l'associé unique : Chaque action donne droit à une voix.

Les décisions de l'associé unique sont consignées dans un registre tenu au siège social.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable de l'associé unique.

Immatriculation : Au RCS Pointe-à-Pitre.